

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le 29 juin 2026, à 18 h** au parc Carlos-d'Alcantara, situé au 5508, rue de Contrecoeur (en cas de pluie ou de chaleur extrême - à la maison de la culture Mercier, au 8105, rue Hochelaga), les membres du conseil statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- **2535, rue Paul-Pau – permettre la division d'un logement visant à transformer une maison unifamiliale en duplex.**

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 12^E JOUR DE JUIN 2026.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc